

Questions orales

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous espérons qu'elles vont continuer d'appuyer toutes ces bonnes oeuvres. Il n'est aucunement notre intention de demander aux compagnies de tabac de ne pas appuyer ces oeuvres—là, mais c'est pleinement notre intention de s'assurer qu'elles ne se servent pas de ces événements—là pour conduire des campagnes de publicité, parce qu'après tout, 40 000 Canadiens meurent chaque année à cause du tabagisme.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine.

Puisque la ministre vient d'annoncer qu'elle va porter un coup dur au financement d'importants événements culturels, qu'est-ce que le ministre du Patrimoine a l'intention de faire pour assurer la survie et la santé financière de ces grands événements?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, on n'a aucunement dit ces choses—là.

Mais cela me surprend vraiment que la critique en matière de santé soit vraiment là à défendre les compagnies de tabac. J'ai mon voyage!

Il est temps que vous changiez votre critique en matière de santé.

* * *

• (1445)

LES SYSTÈMES D'ARMEMENT AU LASER

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Une nouvelle arme va bientôt faire son apparition sur les champs de bataille, le laser antipersonnel. Ces lasers portatifs peuvent balayer, grâce à un faisceau de lumière invisible d'une portée de plusieurs kilomètres, et causer des dommages irréversibles à la rétine, allant même jusqu'à la cécité.

Quelle est la position du gouvernement du Canada sur l'utilisation de systèmes d'armements au laser?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais informer cette Chambre que le Canada n'a jamais produit, ni même utilisé de tels armements au laser. Le Canada a participé avec d'autres pays à des discussions aux Nations Unies en parallèle aux discussions qui ont eu lieu sur l'utilisation des armes conventionnelles pour ajouter des précisions pour défendre l'utilisation de tels armements. Je peux assurer cette Chambre que le Canada appuie les mesures qui sont prises pour empêcher l'utilisation de tels armements.

* * *

[Traduction]

LES DROITS DES GRANDS-PARENTS

Mme Daphne Jennings (Mission—Coquitlam, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Étant donné que le comité de la justice n'a pas ratifié le projet de loi C-232 le 7 décembre et qu'il n'a donc pas appuyé le droit

des grands-parents de demander aux tribunaux un accès permanent auprès de leurs petits-enfants, le premier ministre pourrait-il expliquer ce qu'il entend faire pour soutenir et renforcer les liens familiaux au Canada?

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a pour principe d'encourager la vie familiale et de préserver les valeurs de la famille. C'est pour cette raison que le comité de la justice a décidé qu'il n'appartenait pas au gouvernement fédéral d'appuyer le projet de loi d'initiative parlementaire présenté par la députée. L'initiative de ma collègue reposait sur plusieurs bonnes idées, mais cette question est de compétence provinciale.

Mme Daphne Jennings (Mission—Coquitlam, Réf.): Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord, mais je remercie néanmoins le secrétaire parlementaire de sa réponse.

Je tiens beaucoup à obtenir une réponse du premier ministre. Se rend-il compte que le droit d'accès de l'enfant aux membres de sa famille a été reconnu en 1989 dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant que le Canada a ratifiée en 1991? La Grande-Bretagne, les États-Unis et le Québec ont déjà adopté des lois semblables au projet de loi que j'ai présenté.

Qu'est-ce que le premier ministre va dire aux petits-enfants canadiens qui devront passer un autre Noël sans voir leurs grands-parents?

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement connaît très bien le rôle des Nations Unies à l'égard des enfants et il l'appuie.

Il est également très conscient de la nécessité des soins à apporter aux enfants. C'est pourquoi le ministre du Développement des ressources humaines a proposé aujourd'hui un programme de garderies de plusieurs millions de dollars.

Soucieux de favoriser les liens entre les grands-parents et leurs petits-enfants, le ministre de la Justice a promis d'examiner la question que la députée a soulevée afin de voir ce qui peut être fait pour réaliser certains des objectifs qu'elle a proposés à la Chambre des communes et au comité.

* * *

[Français]

LES ANTENNES PARABOLIQUES

M. Réjean Lefebvre (Champlain, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

En ce moment, des milliers de consommateurs québécois et canadiens sont en colère. Faute de réglementation adéquate et à cause des changements technologiques, les antennes paraboliques servant à capter les signaux de télévision par satellite et achetées à gros prix sont devenues désuètes.

Compte tenu que le ministre a assisté impuissant au développement du marché non réglementé et qu'il n'a pas cru bon d'informer les consommateurs sur les risques de se munir de ces antennes, quelles mesures entend-il prendre aujourd'hui pour répondre aux citoyens aux prises avec ce problème?